

1 INTRODUCTION

Considérant que le client désire créer un service d'information, sous la forme d'un site Web, accessible au public sur le World Wide Web par l'intermédiaire du réseau Internet. Considérant que TELKEA TELECOM dispose des ressources matérielles et des compétences nécessaires afin de créer un tel service ; Il a été convenu de ce qui suit.

2 DEFINITIONS

- 2.1 "Acte de Maintenance" : Toute intervention de TELKEA TELECOM après Validation du Site Web par le Client, s'agissant notamment des modifications, actualisations et mises à jour du Site Web réalisées par TELKEA TELECOM à la demande du Client.
- 2.2 "Cahier des Charges" : Le document fourni par le client définissant, conformément à l'Annexe 2, la structure et les spécifications du Site Web et contenant un descriptif des Informations appelées à figurer sur le Site Web.
- 2.3 Client : personne physique et/ou morale ayant souscrit au service.
- 2.4 "Information" : Tout contenu, notamment sous forme de texte, image, image animée, graphique, photo, vidéo, son, base de données et/ou de lien hypertexte, quel que soit le support utilisé.
- 2.5 "Mise en Ligne" : Installation du Site Web sur le serveur désigné pour son hébergement conformément au paragraphe 10.3, afin de le rendre accessible sur le World Wide Web par l'intermédiaire réseau Internet.
- 2.6 "Ordre de Maintenance" : Instructions données par le Client en vue de la réalisation d'un Acte de Maintenance.
- 2.7 "Recommandé" : lettre recommandée avec avis de réception ou message signé électroniquement et remplissant les conditions fixées par l'article 34 de la loi du 14 août 2000 relative au commerce électronique.
- 2.8 "Site Web" : Service d'information que le Client souhaite rendre accessible sur le World Wide Web par l'intermédiaire du réseau Internet et dont le descriptif est déterminé par le Cahier des Charges.
- 2.9 "Validation" : Correspond à la réception du Site Web par le Client, selon la procédure déterminée au paragraphe 10.2.

3 OBJET DU CONTRAT

- 3.1 Le présent contrat et ses annexes ont pour objet de définir les conditions techniques, financières et juridiques dans lesquelles TELKEA TELECOM procédera à la conception et, le cas échéant, à la maintenance du Site Web ainsi que la

propriété des droits intellectuels attachés aux Site Web.

- 3.2 Toute prestation demandée par le Client non prévue par le présent contrat, tel que l'enregistrement d'un nom de domaine, l'hébergement, le référencement ou encore la fourniture de statistiques, doivent faire l'objet d'un contrat spécifique entre les parties ou fera l'objet d'une facturation séparée établie en fonction du tableau des prix de l'Annexe 1 ou de tout autre prix convenu entre les parties.

4 PRIX DES SERVICES ET PRODUITS COUVERTS PAR LE PRESENT CONTRAT

- 4.1 Conception du Site Web. Le prix pour la conception du Site Web par TELKEA TELECOM est fixé en application du tableau des prix repris en Annexe 1. Il couvre la conception du Site Web et l'acquisition par le Client de la licence d'exploitation du Site Web pour une durée indéterminée. Avant la signature du présent contrat, le Client reçoit une estimation approximative reprenant le détail des prestations à fournir par TELKEA TELECOM au Client et leur prix.
- 4.2 Actes de maintenance. Les Actes de Maintenance sont facturés au Client selon les ordres de maintenance fournis par le Client et conformément au tableau des prix repris en Annexe 1.

5 MODALITES DE PAIEMENT

- 5.1 Conception du Site Web. Dans les 7 jours de la signature du contrat, le Client doit procéder au paiement d'un acompte non remboursable de 30% du prix fourni conformément au paragraphe 3.1. Lors de l'approbation du projet et du layout du site internet, le client paye sans délai un acompte additionnel de 40% du montant total des prestations. Le solde sera réglé au plus tard dans les 15 jours qui suivent la fin des travaux. La date de fin des travaux correspond à la date à laquelle le Site Web est validé conformément à la procédure de Validation prévue aux paragraphes 11.2.1 et 11.2.2. Les acomptes payés et les frais engagés ne sont pas remboursables en cas d'interruption des prestations.
- 5.2 Les factures seront par défaut émises par voie électronique au Client sur l'adresse d'émission communiquée par le Client. Le Client devra renseigner l'adresse électronique de réception de la facture à TELKEA TELECOM sur son prochain bon de commande ou par e-mail à l'adresse contact-telecom@telkea.com.
- 5.3 TELKEA TELECOM peut délivrer au Client, et à sa demande, en lieu et place de la facture au format électronique, ses factures au format papier par voie postale. Dans ce cas, des frais supplémentaires d'émission s'élevant à

deux euros par envoi seront facturés au Client et mentionné sur la facture. La facture sera ainsi envoyée par défaut à l'adresse du siège social du Client.

- 5.4 Actes de Maintenance. Les montants dus par le Client pour les Actes de maintenance doivent être payés dans les 15 jours de la réception de la facture correspondante.
- 5.5 Tout retard de paiement entraînera de plein droit et sans mise en demeure l'exigibilité de toutes les sommes dues par le Client, augmentées d'un intérêt mensuel de 1,5 %. Les intérêts sur les sommes dues par le Client commencent à compter de la date d'exigibilité et continuent à courir jusqu'au paiement intégral des sommes dues par le Client, même après échéance ou résiliation du contrat.
- 5.6 En cas de retard ou d'incident de paiement de la part du Client, TELKEA TELECOM peut, outre son droit de réclamer la résiliation, exiger, au choix de TELKEA TELECOM, la constitution soit d'une garantie à première demande accordée par une banque agréée par TELKEA TELECOM, soit d'un dépôt de garantie, pour une somme équivalente au double du montant de la facture ayant fait l'objet du retard ou de l'incident de paiement de la part du Client. Le Client disposera d'un délai de 15 jours pour fournir la garantie exigée. Tout retard de paiement subséquent entraînera, après mise en demeure par Recommandé restée sans effet, la possibilité pour TELKEA TELECOM de faire appel à la garantie à première demande ou de retenir la somme déposée en garantie jusqu'au paiement intégral des sommes dues par le Client, même après échéance ou résiliation du contrat.
- 5.7 Toute annulation de commande en cours de développement par le Client entraîne, outre la perte automatique des acomptes, le paiement par le Client d'une éventuelle indemnité à TELKEA TELECOM. Suivant l'état d'avancement du développement, l'indemnité peut aller jusqu'à 100% du montant total HTVA du contrat.
- 5.8 Dans le cas où le projet prendrait un retard important, de par le non-respect de ses obligations par le Client, ou de demandes régulièrement changeantes, TELKEA TELECOM est en droit d'exiger le paiement immédiat du montant total du contrat, et ce, sans avoir l'obligation de finaliser le projet.

6 OBLIGATIONS DE TELKEA TELECOM

- 6.1 TELKEA TELECOM s'engage à concevoir le Site Web, selon les conditions et avec les restrictions décrites ci-dessous. Sauf accord contraire entre les parties, le

début des travaux est subordonné au paiement de l'acompte mentionné au paragraphe 4.1 ainsi qu'à la fourniture du Cahier des Charges dont il est question au paragraphe 6.2.3.

TELKEA Telecom s'engage à fournir au CLIENT les services et produits que celui-ci a choisi, avec les réserves suivantes concernant :

6.2 Généralités :

6.2.1 Le Site Web sera réalisé par TELKEA TELECOM. Néanmoins, TELKEA TELECOM se réserve le droit de sous-traiter tout ou partie de la conception du Site Web, notamment, mais pas uniquement, dans le cas où les ressources humaines ou informatiques de TELKEA TELECOM seraient insuffisantes ou encore pour certaines tâches qui demandent une spécialisation ou une expertise particulière.

6.2.2 TELKEA TELECOM se réserve la faculté de refuser, de manière discrétionnaire, de faire figurer sur le Site Web toute Information qu'elle considère comme étant contraire à l'ordre public ou aux bonnes mœurs ou choquante par rapport au public visé par le Site Web. Cette faculté ne fait naître dans le chef de TELKEA TELECOM aucune obligation de contrôle du Site Web à l'égard du Client ou des tiers.

6.3 Conception du Site Web :

6.3.1 Conception proprement dite : Le Site Web est conçu conformément au Cahier des Charges. La conception comprend, le cas échéant :

- l'élaboration de l'architecture et de la structure du Site Web, en ce compris les liens hypertextes ;
- la réalisation de la ligne graphique du Site Web ;
- la réalisation, la numérisation, l'adaptation et/ou les modifications nécessaires des textes, images, images animées, graphiques, photos, vidéos et sons qui composent le Site Web ;
- l'encodage des bases de données et l'insertion de liens hypertextes ;
- la réalisation d'éventuelles applications ;
- la programmation nécessaire à la Mise en Ligne..

6.3.2 Délais : Le calendrier établi pour la conception du Site Web en annexe 3 n'est donné qu'à titre indicatif, étant donné la nature évolutive de la conception d'un site Web et du fait que les souhaits et attentes du Client peuvent changer ou se concrétiser en cours de conception.

6.4 Maintenance du Site Web :

6.4.1 Les Actes de Maintenance du Site Web, ne couvrent que les opérations de modification, actualisation et de mise à jour du Site Web contenues dans les Ordres de Maintenance et n'imposent pas à TELKEA TELECOM de vérifier l'exactitude ou la précision des Informations du site Web.

6.4.2 TELKEA TELECOM informe le Client lorsque les Actes de Maintenance sont effectués. La Mise en Ligne de la version modifiée du Site Web est, sauf cas exceptionnel, immédiate et ne nécessite aucune approbation de la part du Client.

7 OBLIGATIONS DU CLIENT

7.1 Généralités

7.1.1 Le Client s'engage à respecter les lois et les règlements en vigueur qui lui sont applicables.

7.1.2 Le Client s'engage à ne pas faire diffuser par TELKEA TELECOM, même par le biais de liens hypertextes, des Informations pouvant porter atteinte à l'ordre public et aux bonnes mœurs, notamment des Informations :

- pornographiques ou pédophiles ;
- constituant une propagande inspirée par le racisme, le révisionnisme, ou toute autre forme de discrimination ;
- relatives aux jeux de hasard ;
- incitant à la violence ;
- incitant à une action répréhensible ou encourageant celle-ci.

7.1.3 Le Client ne doit pas porter atteinte aux droits de tiers, y compris, le droit au respect de la vie privée, notamment au regard du traitement de données à caractère personnel, les droits d'auteurs, les marques et brevets, les licences de logiciels ou tout autre droit de propriété intellectuelle ou industrielle.

7.1.4 Le Client est tenu de porter immédiatement à la connaissance de TELKEA TELECOM toute réclamation, action, poursuite ou autre procédure relative au Site Web initiée contre lui.

7.1.5 Sauf accord de TELKEA TELECOM, le Client ne peut transférer ou céder à d'autres personnes, physiques ou morales, de droit privé ou de droit public, les droits ou obligations résultant du présent contrat, que ce soit à titre gratuit ou à titre onéreux, le contrat étant conclu en considération de la personne du Client.

7.2 Coopération

7.2.1 Le Client reconnaît que sa coopération est indispensable à la bonne exécution par TELKEA TELECOM des obligations qui lui incombent en vertu du présent contrat, particulièrement en ce qui concerne les délais d'exécution, mais aussi pour faire en sorte que les prestations de TELKEA TELECOM correspondent au mieux aux attentes du Client. L'obligation de coopération du Client demeure pendant toute la durée du présent contrat.

7.2.2 Afin de faciliter la coopération entre les parties, le Client désigne un interlocuteur unique au sein de son entreprise comme chef de projet. Le chef de projet doit être habilité à engager valablement le Client vis-à-vis de TELKEA TELECOM pour toutes les questions relatives au Site Web.

7.2.3 Le Client s'engage à réaliser, éventuellement avec l'aide de TELKEA TELECOM, et à fournir à TELKEA TELECOM un Cahier des Charges pour la conception du Site Web, à la date convenue à cet effet et selon les modalités prévues à l'Annexe 2.

7.2.4 Le Cahier des Charges fait partie intégrante du présent contrat.

7.2.5 Toute Information non fournie par le Client à la date convenue sera réalisée par TELKEA

TELECOM et facturée au Client au tarif exprimé dans le tableau des prix repris en Annexe 1.

7.2.6 L'obligation de coopération s'étend également aux Ordres de Maintenance.

7.3 Conception du Site Web

Le Client garantit :

7.3.1 qu'il dispose de tous les droits, cessions ou licences de droits ou autorisations, pour l'utilisation, la reproduction, la représentation et la diffusion nationales et internationales, les Informations qui sont destinés à figurer sur le Site Web ; et

7.3.2 que les Informations ne violent pas les droits de tiers.

7.4 Maintenance du Site Web

7.4.1 Pendant la durée du présent contrat, la maintenance du Site Web est exclusivement confiée à TELKEA TELECOM et le Client renonce à effectuer lui-même des modifications du Site Web, sauf accord spécifique entre les parties.

8 RESPONSABILITE DE TELKEA TELECOM

8.1 TELKEA TELECOM n'est tenue par ses engagements qu'à une obligation de moyen et non de résultat.

8.2 TELKEA TELECOM n'est pas responsable des conséquences directes ou indirectes ainsi que de tout dommage qui pourrait affecter le Client par suite du piratage du Site Web.

8.3 TELKEA TELECOM n'octroie aucune garantie, expresse ou implicite, sur la capacité du Site Web à répondre aux attentes ou aux besoins du Client.

8.4 Outre les limitations prévues ci-dessus et sauf en cas de dol ou de faute grave, la responsabilité de TELKEA TELECOM vis-à-vis du Client est limitée à un montant correspondant aux sommes payées par le Client à TELKEA TELECOM en vertu du présent contrat au moment de la réclamation.

9 RESPONSABILITE DU CLIENT

9.1 Le Client est seul responsable des Informations qui composent le Site Web. Il lui appartient d'effectuer des copies de sauvegarde avant toute intervention de TELKEA TELECOM.

9.2 Le Client est seul responsable des liens hypertextes du Site Web. Il lui appartient d'obtenir l'autorisation des titulaires de ces sites Web et/ou des titulaires des marques reprises dans ces liens.

9.3 Le Client s'engage à défendre à ses frais et à indemniser totalement TELKEA TELECOM en cas de poursuites, pertes, dommages ou charges découlant :

9.3.1 de dommages causés par le Client à des tiers en raison de la violation d'une clause contractuelle ou d'une disposition légale par le Client ;

9.3.2 d'une diffamation ou de la violation de droits de propriété intellectuelle ou industrielle ou de tout autre droit de tiers ; et

9.3.3 de réclamations, actions, poursuites ou autres procédures relatives au Site Web.

10 FORCE MAJEURE

10.1 Les parties ne peuvent être tenues responsables pour tout dommage direct ou indirect résultant de l'inexécution des obligations qui leur incombent en vertu du présent contrat pour cause de force majeure ou du fait de tiers.

11 TESTS, VALIDATION ET MISE EN LIGNE

11.1 Tests : TELKEA TELECOM procède aux tests d'usage afin de vérifier le fonctionnement des composantes du Site Web, tant au niveau graphique qu'au niveau technique, particulièrement au regard de la vitesse d'exécution des applications.

11.2 Validation

11.2.1 Après correction par TELKEA TELECOM des éventuelles erreurs détectées lors des tests mentionnés ci-dessus, le Site Web est présenté au Client pour Validation. La Validation concerne notamment mais pas uniquement la structure, l'apparence et le fonctionnement du Site Web en fonction des plates-formes ou des navigateurs utilisés ainsi que l'esthétique du Site Web.

11.2.2 Dans un délai de 10 jours suivant l'envoi par TELKEA TELECOM de la demande de Validation, le Client peut exprimer par écrit des réserves motivées. Si le Client ne manifeste aucune réserve avant l'expiration du délai, le Site est réputé validé par le Client. Toutes les modifications subséquentes seront considérées comme des Actes de Maintenance.

11.2.3 Les réserves donneront lieu à des modifications du Site Web et seront facturées en application du tableau des prix repris en Annexe 1. La nouvelle version du Site Web est à nouveau soumise à la Validation par le Client.

11.3 Mise en Ligne

11.3.1 Une fois le Site Web validé par le Client, TELKEA TELECOM effectue la Mise en Ligne, à moins que l'hébergement ait été confié à un tiers. Dans ce cas, TELKEA TELECOM remet une copie des fichiers composant le Site Web au Client qui doit les transmettre à son fournisseur d'hébergement. Le fournisseur d'hébergement doit adapter son matériel et ses logiciels afin d'héberger le Site Web de manière correcte.

12 PROPRIETE INTELLECTUELLE ET INDUSTRIELLE

12.1 TELKEA TELECOM reste titulaire de tous les droits de propriété intellectuelle et industrielle attachés au Site Web réalisé par TELKEA TELECOM en exécution du présent contrat ainsi qu'aux différentes

Informations et applications réalisées en vue de leur intégration au Site Web comprenant notamment les éléments graphiques, logos, boutons, cadres, ou autres éléments visuels du Site Web, la ligne graphique du Site Web, les dessins, fixes ou animés, les photos, graphismes, vidéos, musiques, bases de données, tableaux, données, textes, et logiciels fournis avec le Site Web (les « DPI de TELKEA TELECOM »).

12.2 Sous réserve du paiement intégral du prix convenu et de la Validation du Site Web, TELKEA TELECOM accorde au Client une licence de reproduction et de représentation portant sur les DPI de TELKEA TELECOM pour une utilisation du Site Web conforme à ce qui figure dans le Cahier des Charges. Aucune modification des éléments couverts par les DPI de TELKEA TELECOM ne pourra intervenir sans l'accord écrit de TELKEA TELECOM.

12.3 Sauf accord spécifique entre les parties, les DPI de TELKEA TELECOM ne peuvent être utilisées en dehors du Site Web ou pour une fin autre que celle figurant dans le Cahier des Charges.

12.4 Le Client s'engage à informer TELKEA TELECOM sans délai de tout acte de piratage à l'égard du Site Web dont il aurait connaissance, afin de permettre à TELKEA TELECOM d'engager d'éventuelles poursuites contre les auteurs de tels actes. Cette obligation est sans préjudice pour la faculté du Client d'agir lui-même en justice.

12.5 Sauf accord spécifique entre les parties, le Client reste titulaire de tous les droits de propriété intellectuelle et industrielle attachés aux Informations fournies à TELKEA TELECOM en vue de leur intégration au Site Web. Cependant :

12.5.1 Le Client autorise expressément TELKEA TELECOM à reproduire et à adapter les Informations qu'il fournit à TELKEA TELECOM lorsque ces opérations sont nécessaires ou utiles à l'exécution du présent contrat ; ainsi, TELKEA TELECOM a notamment le droit de numériser et sauvegarder les Informations que le Client lui fournit ; et

12.5.2 TELKEA TELECOM peut faire valoir valablement son droit moral et notamment son droit de référence tel qu'énoncé au paragraphe 16.5.

13 MODIFICATION DU CONTRAT

13.1 Cession du contrat

13.1.1 TELKEA TELECOM peut céder ou transmettre, à titre gratuit ou onéreux, tout ou partie des droits et obligations découlant du présent contrat, et ce sans l'accord du Client.

13.1.2 Le Client ne peut céder, transmettre ou licencier, à quel titre et sous quelque forme que ce soit, tout ou partie des droits et obligations

découlant du présent contrat sans l'accord de TELKEA TELECOM.

13.2 Confidentialité

13.2.1 De manière générale. Chacune des parties s'engage en son nom comme en celui de ses collaborateurs à considérer comme confidentiels, pendant la durée du présent contrat et après son expiration, les Informations, documents, systèmes, logiciels et savoir-faire en provenance de l'autre partie dont elle pourrait avoir eu connaissance à l'occasion de l'exécution du présent contrat, et à ne pas les utiliser en dehors des besoins du présent contrat.

Les éléments confidentiels ne doivent être divulgués ou communiqués, que ce soit directement ou indirectement.

Néanmoins, TELKEA TELECOM se réserve le droit de communiquer aux autorités judiciaires ou administratives compétentes, si elles le demandent et dans la mesure où la réglementation en vigueur le prévoit, le contenu du Site Web, sur le support de leur choix.

L'obligation de confidentialité ne porte pas sur les Informations qui sont rendues publiques par l'intermédiaire du Site Web ou qui sont requises dans le cadre d'une procédure judiciaire relative au présent contrat.

13.3 Données à caractère personnel

13.3.1 Le Client certifie que les données nominatives et informations qu'il fournit à TELKEA TELECOM sont exactes et à jour.

13.3.2 Le Client doit sans délai et au plus tard dans le mois de leur modification communiquer à TELKEA TELECOM tout changement de ses données à caractère personnel ou administratives.

13.3.3 Les données à caractère personnel collectées dans le cadre du présent contrat sont conservées et traitées par TELKEA TELECOM pour la gestion des relations contractuelles entre TELKEA TELECOM et le Client ainsi qu'à des fins de statistique et de promotion concernant les produits et services de TELKEA TELECOM. La validité du contrat est soumise à la fourniture des données en question.

13.3.4 Le Client dispose d'un droit d'accès et de rectification pour les données le concernant. A cet effet, le Client peut contacter TELKEA TELECOM à l'adresse figurant à la page 1 du présent contrat.

13.3.5 TELKEA TELECOM se réserve le droit de communiquer aux autorités judiciaires ou administratives compétentes, si elles le demandent et dans la mesure où la réglementation en vigueur le prévoit, l'identité et les coordonnées du Client.

13.3.6 Le Client s'engage à effectuer toutes démarches nécessaires afin, le cas échéant, de pouvoir procéder à un traitement de données à caractère personnel via le Site Web.

13.4 Publicité

13.4.1 Le Client autorise TELKEA TELECOM à faire figurer sur le Site Web, en page d'accueil ou sur une page spécifique dite de crédit, sa qualité de

concepteur du Site Web, même si TELKEA TELECOM n'héberge pas le Site Web. Cette mention peut faire apparaître, en bonne place et de manière lisible, le nom et le logo de TELKEA TELECOM, son adresse e-mail, sa qualité de concepteur et un lien hypertexte vers son propre site Web.

13.5 Utilisation des références

Dès la Mise en Ligne, le Client autorise TELKEA TELECOM à :

13.5.1 Indiquer dans ses documents commerciaux qu'il est l'auteur du Site Web et à citer le Client dans ses références commerciales.

13.5.2 Reproduire des Informations réalisés par TELKEA TELECOM pour le Site Web et à présenter des impressions d'écran du Site Web à des fins commerciales.

13.6 Validité et interprétation

13.6.1 La nullité d'une clause du présent contrat n'affecte pas la validité du contrat lui-même.

13.6.2 Les titres sont donnés à titre indicatif uniquement et ne doivent pas être utilisés à des fins d'interprétation.

13.6.3 Les annexes font partie intégrante de la convention et peuvent contenir des limitations aux clauses prévues dans le présent contrat.

13.7 Intégrité des données

13.7.1 Le Client reconnaît et accepte les risques liés à l'utilisation de l'Internet comme moyen de communication ainsi que ceux liés au stockage d'Informations sur un serveur accessible par le biais de l'Internet.

14 LITIGES

14.1 Loi applicable : Le présent contrat est exclusivement régi par le droit luxembourgeois.

14.2 Tribunaux compétents : Tout litige découlant de sa mise en œuvre sera soumis à la compétence exclusive du tribunal compétent de la Ville de Luxembourg.

15 ANNEXE 1. TABLEAU DES PRIX

15.1 Cf. offre de prix

16 ANNEXE 2. CAHIER DES CHARGES

16.1 Généralités

16.1.1 Le Cahier des Charges doit définir de manière détaillée, claire et précise la structure et les spécifications du Site Web et contenir un descriptif de toutes les Informations appelées à figurer sur le Site Web, fournies par le Client ou dont la conception est confiée à TELKEA TELECOM. Les travaux de conception proprement dits du Site Web débutent lorsque le Client livre un Cahier des Charges entérinées par TELKEA TELECOM.

16.1.2 Les Informations fournies par le Client doivent être conformes aux spécifications suivantes :

- Texte au format, par exemple: Microsoft Word (.doc), Rich Text Format (.RTF) ; toute(s) traduction(s) doit être fournie(s) par le Client, ou sous-traitée(s) sur devis à un tiers.

- photo traditionnelle, en quadrichromie et impression de bonne qualité ; par exemple : brochures, publicités,...

- image numérisée au format ; Tag Image File Format bitmap (.tif), CompuServe bitmap (.GIF) ou JPEG bitmap (.JPG), avec résolution de 150 dpi minimum.

- Si logo existant le fournir en format vectoriel (Illustrator)

Les supports acceptés sont les suivants :

- CD, CDR, CD-RW ;

- DVD, DVD-R et DVD+R ;

- Carte de stockage compact flash ;

- Clé USB ;

16.1.3 Conformément au paragraphe 6.2.5, toute Information non fournie par le Client à la date convenue sera réalisée par TELKEA TELECOM et facturée au Client au tarif exprimé dans l'offre de prix. A moins que le Cahier des Charges ne soit déjà repris dans les paragraphes 2 et 3 ci-dessous, il doit être fourni par le Client à TELKEA TELECOM au plus tard dans la quinzaine suivant l'offre signée et joint à la présente.

16.2 Spécifications du Site Web

16.2.1 Prévoir l'architecture du site, indiquer le nombre de pages, les textes, sons, images, images animées, bannières publicitaires, bases de données et applications à développer (le langage utilisé, les paramètres de sécurité, le mode d'accès au site – ouvert ou selon mot de passe), le code couleur, la charte graphique et les langues à utiliser et enfin préciser d'autres fonctions comme par exemple les Meta tags.

17 CALENDRIER

17.1 La réalisation du Site Web est prévue dans les trois mois suivants l'offre signée. Ce délai n'est donné qu'à titre indicatif, comme prévu au paragraphe 5.2.2.

Le soussigné déclare avoir lu et approuvé les présentes conditions générales et les accepter.